Communiqué de presse ad hoc
9 avril 2021

Electricité d'Emosson SA : comptes 2020

Le Conseil d'administration d'Electricité d'Emosson SA a approuvé les comptes 2020 à l'attention de l'Assemblée générale. La société hydroélectrique basée à Martigny a facturé 28,9 millions de CHF à son actionnaire Alpiq, qui supporte les charges en contrepartie de l'électricité produite. La production de l'aménagement, mise à la disposition d'Alpiq, a atteint 1 044 millions de kWh, permettant de couvrir l'équivalent de la consommation annuelle de près de 300 000 ménages.

L'administrateur Gilles Robert-Nicoud a informé le Conseil d'administration qu'il ne sollicite pas le renouvellement de son mandat. Pour lui succéder, le Conseil a décidé lors de sa séance de ce jour de proposer à l'Assemblée générale d'élire Paul Michellod, Senior Strategist chez Alpiq, en tant que nouvel administrateur.

Electricité d'Emosson SA
Centrale de la Bâtiaz
CH-1920 Martigny

Le rapport de gestion 2020 d'Electricité d'Emosson SA est publié ce jour sur le site Internet http://www.emosson.ch/PublicFR/Presentation.htm. Il sera soumis pour approbation à l'Assemblée générale qui aura lieu le 16 juin 2021.

Pour de plus amples informations : www.emosson.ch

Contact médias :

Electricité d'Emosson SA
Aline Elzingre-Pittet
Tél. +41 21 341 22 77
media@emosson.ch

Electricité d'Emosson SA
Fondée en 1954, Electricité d'Emosson SA, basée à Martigny, est propriétaire de l'aménagement hydroélectrique d'Emosson qui capte les eaux du massif du Mont-Blanc pour alimenter un lac situé à 1930 mètres d'altitude. Ces eaux sont ensuite turbinées dans les centrales de Vallorcine en Haute-Savoie (France) puis de La Bâtiaz à Martigny (Suisse). Alpiq et EDF sont propriétaires d'Electricité d'Emosson SA à hauteur de 50 % chacun et Alpiq dispose entièrement de l'électricité produite par les deux centrales.